

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 79=99 (1933)

Heft: 12

Nachruf: Le Colonel Commandant de Corps Sarasin

Autor: Favre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

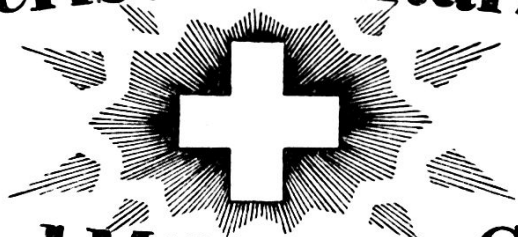
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung



Journal Militaire Suisse Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft

Redaktion: Oberst E. Bircher, Aarau

Mitarbeiter: Major i. Gst. K. Brunner, Zürich; Infanterie-Oberst O. Brunner, Luzern; Lt.-col. de Cavalerie F. Chenevière, Genève; J.-Major G. Däniker, Zürich; Justiz-Oberst J. Eugster, Zürich; Oberstlt. i. Gst. H. Frick, Bern; Oberstlt. i. Gst. A. Gübeli, Frauenfeld; Sanitätsmajor H. Heusser, Basel; Vet.-Major E. Hirt, Brugg; Verwaltungs-Major F. Kaiser, Bern; Infanterie-Oberst H. Kern, Bern; Colonnello del genio E. Moccetti, Massagno; Major d'Infanterie M. Montfort, Lausanne; Pr.-Lt. d'Infanterie E. Privat, Genève; Infanterie-Major M. Röthlisberger, Bern; Capitaine d'Infanterie A. E. Roussy, Genève; Major du Génie H. Walter, St-Prex; Oberstkorps-Kdt. U. Wille, Bern.

Adresse der Redaktion: Wildermettweg 22, Bern

Telephon 42.292

† Le Colonel Commandant de Corps Sarasin.

Le Colonel Commandant de Corps Sarasin a fait une carrière militaire bien caractéristique pour un officier de notre armée de milices.

Comme beaucoup de nos chefs les plus éminents il avait dans sa jeunesse suivi une carrière civile et c'est seulement dans son âge mûr qu'il se voua entièrement à l'armée.

A côté de sa vocation d'homme de science et de professeur de géologie à l'Université de Genève il témoigna toujours d'un intérêt très vif pour l'armée, ne négligeant aucune occasion de se perfectionner théoriquement par l'étude de la littérature militaire et pratiquement par de nombreuses périodes de service volontaire.

Il put ainsi acquérir des connaissances militaires solides auxquelles s'ajoutaient cette culture générale, cette largeur de vue et cette connaissance du monde qu'un officier de carrière, souvent trop absorbé par les petits détails du métier, a une certaine peine à s'assimiler.

Nommé en 1890 Lieutenant à la Compagnie de Guides 2, il devint en 1895 adjudant du Régiment de Dragons 2. Lorsqu'en 1899 furent créées les Compagnies de Mitrailleurs à cheval, dont l'idée originale est dûe au Général Wille, Sarasin fut l'un des premiers à en saisir l'importance et l'utilité pour son arme. Il devint en 1900 Commandant de la Compagnie de Mitrailleurs 1.

En 1905 commandant du Régiment de Dragons 2, il fut placé ensuite à la tête de la Brigade de Cavalerie 1. C'est en cette qualité qu'il fit les premiers services de mobilisation.

Il prit en 1915 le commandement du Régiment d'Infanterie 8 et en 1916 celui de la Brigade d'Infanterie 5. Après un court stage à la Brigade de Montagne 3 il fut promu en 1920 au grade de Colonel Divisionnaire et reçut le commandement de la 4 Division. Il ne le garda que quelques mois et en décembre de la même année il passa à la 2 Division, pour devenir en 1926 Commandant du 1er Corps d'Armée.

C'est dans ces deux dernières charges qu'il rendit pendant les treize années de sa carrière militaire active les plus grands services à notre armée et qu'il put excercer toute son influence.

Il avait un très haut idéal du rôle de l'officier dans une armée de milices. Demandant beaucoup à ses subordonnés il était encore plus exigeant pour lui-même et son énergie dépassait souvent les limites de ses forces physiques.

Il ne transigeait jamais avec ce qu'il considérait comme le devoir et sa franchise parfois rude n'admettait pas les éloges là où il jugeait qu'ils n'étaient pas mérités.

Il savait cependant reconnaître ce qui était bien et un mot d'approbation venant de lui avait plus de valeur que les compliments dont on a souvent abusé.

Il n'était peut-être pas populaire au sens courant du mot, mais la troupe subissait son prestige, elle lui donnait sa confiance, car elle sentait en lui un chef, à l'âme forte et droite, prêt à assumer les plus lourdes responsabilités et c'est là l'une des principales qualités d'un chef.

Favre, Colonel Divisionnaire.

Die Wehrreform.

Einleitendes Referat, gehalten an der Sitzung des erweiterten Arbeitsausschusses am 7. Mai in Aarau, von Oberst Eugen Bircher, Präsident der S. O. G.

IV.

Ausbildungsfragen.

Diesem Kapitel möchten wir den Satz des Generals voranstellen, den er schon für die Militärorganisation 1907 niedergelegt hatte, und der nach den Erfahrungen des Weltkrieges heute mehr denn je seine Gültigkeit hat: